

Electromécanique
Electricien(ne) de maintenance
industrielle
Electricien(ne) automaticien(ne)

		Electro- mécanique	Electricien(ne) de maintenance ind Electricien(ne) automaticien(ne)		
		3	4	5	6
Formation générale					
	Religion	2	2	2	2
	Education physique	2	2	2	2
	Français	4	4	4	4
	Formation historique et géographique	2	2	2	2
	Formation sociale et économique			2	2
	Mathématiques	4	4	4	4
	Formation scientifique	2	2	2	2
	Néerlandais/Anglais	3	3	2	2
Formation technique et pratique					
	Electricité	4	3	2	2
	Mécanique	3	3		
	Dessin technique			4	4
	Laboratoire			4	4
	Travaux pratiques électricité	4	4		
	Travaux pratiques mécanique	4			
	Travaux pratiques électromécanique		4		
	Travaux pratiques			6	6
		34	33	36	36

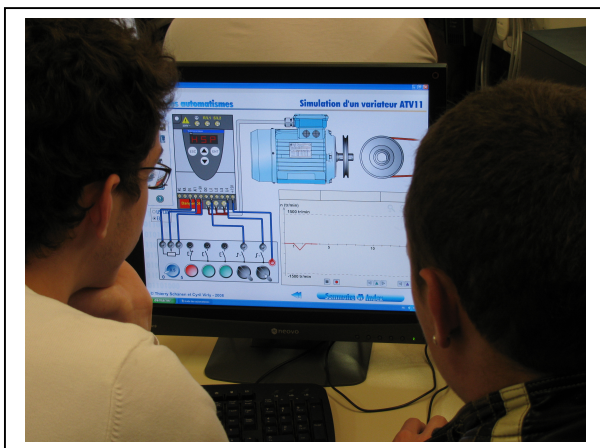
Sous réserve de modification : année scolaire 2025-2026.

Stage de formation obligatoire au centre de compétences 'La mini-usine' à Mons en 5^{ème} et en 6^{ème} année.

Stage d'insertion professionnelle obligatoire de 2 semaines en 5^{ème} et de 3 semaines en 6^{ème} année.

Obtention du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) et du CQ6 (certificat de qualification professionnelle) en fin de 6^{ème} année.

Le CESS donne accès à l'enseignement supérieur (baccalauréat (graduat), ingénieur, ...)



L'**électricien automatique** exécute la fabrication et/ou l'installation sur site, et au départ de documents ou instructions techniques, les travaux de montage, démontage, réglage, reconditionnement, mise en route d'ensembles et de sous-ensembles qui peuvent être automatisés et composés d'éléments mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et positionnés dans une structure pluri-technologique. Sous la direction des supérieurs et en collaboration avec les divers partenaires (bureau d'étude, fabrication, sécurité...) il doit être capable en toute autonomie et

responsabilité pour toute unité de production automatisée de:

- constituer les dossiers complets pluritechnologiques;
- monter, démonter, régler des composants, sous-ensembles, ensembles dans un environnement pluritechnologique;
- démarrer ou redémarrer des installations en effectuant les divers réglages et mises au point utiles;
- diagnostiquer sur le plan pluritechnique;
- maintenir la fonctionnalité des outils de production
- décider des interventions préventives, curatives, correctives;
- concevoir des modifications ponctuelles en vue de l'optimisation du "process".

Le **technicien de maintenance** occupe un poste clef dans l'organisation d'une entreprise puisqu'il contribue à assurer le bon fonctionnement et les réparations des applications dans les départements de production et de conditionnement.

Sa fonction principale est de surveiller le bon fonctionnement des installations et effectuer des entretiens préventifs afin de détecter à temps les problèmes techniques et d'assurer un fonctionnement durable des installations. Si une panne survient, il doit la réparer afin de minimiser les arrêts de production.



Le **technicien en maintenance des systèmes automatisés** entretient et répare des équipements de production automatisés (machines qui effectuent certaines tâches ou qui font fonctionner d'autres machines sans intervention humaine). Il doit, entre autres, vérifier le fonctionnement de la machine, effectuer des essais, déterminer la cause de la panne, vérifier l'usure des pièces et réparer ou remplacer les pièces défectueuses. Il a le souci d'assurer le bon fonctionnement des machines et de trouver rapidement les défauts dans les cas de panne et d'assurer la reprise de la production dans les meilleurs délais.